



Denuer un pere de ses droits

Par **sokerau**, le **05/05/2008 à 22:05**

Bonjour, je m'adresse à vous ce jour car je ne sais plus vers qui me tourner. Mes parents sont divorcés depuis quelques années maintenant; mon père est un homme qui boit et qui a fait preuve de violence envers ma mère, mes sœurs et moi pendant notre enfance. Ma mère a finalement pris la décision de divorcer, le divorce est officiel depuis 2003. Mon père ne supportant pas cette situation il nous harcèle sans cesse en traversant ma mère qui a aujourd'hui refait sa vie avec un homme très gentil, ce qui le met hors de lui! j'ai aujourd'hui 28 ans et je suis la maman de trois enfants. Il ne supporte pas que mes enfants soient restés chez ma mère et il va jusqu'à l'accuser d'inceste!!! Il menace de faire intervenir les services sociaux pour me les faire retirer! je n'en dors plus. Je ne comprends pas qu'un père puisse faire autant de mal à ses enfants et je ne veux plus avoir aucun contact avec lui et qu'il n'ait aucun droits sur mes enfants je souhaiterais aussi porter le nom de ma mère je ne sais pas comment m'y prendre. Pourriez-vous m'orienter dans mes démarches s'il vous plaît? je suis très stressée car je ne sais pas jusqu'à quel stade il pourrait aller sachant la violence qui l'habite j'ai peur pour ma famille. Dans l'attente de votre réponse je vous remercie de m'avoir lue.